

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2016

L'an Deux Mille Seize le vingt deux juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 14 juin 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Madame BOMPARD Marie-Claude,

Secrétaire de séance : Mme CALERO Marie

Mme BOMPARD	Mme GRANDO	M. FIORI
M. RAOUX	Mme PLAN	Mme BOUCLET
Mme CALERO	M.BESNARD	Mme FARJON-DESFONDS
Mme LAVALLEE	Mme SIBEUD	M. ZILIO
Mme NERSESSIAN	M. MORAND	Mme PETRINI-CAMILLO
M. MICHEL	M. MARTIN	
Mme FOURNIER	M. MALAPERT	
M. VASSE	Mme PECHOUX	
M. MASSART	M. POIZAC	
M. MERTZ	Mme PONCET	
M. BEGUE	Mme GUTIEREZ	

Représentés :

Mme MOREL-PIETRUS	par	Mme BOMPARD
M. DUMAS	par	M. RAOUX
Mme PLAZY	par	Mme GRANDO
Mme BELLAPIANTA	par	M. MORAND
M. RODRIGUEZ	par	M. MALAPERT
M. LAMBERTIN	par	M. ZILIO

QUESTION N° 01 – ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Afin de désigner un Secrétaire de Séance, l'Assemblée est invitée à voter.

Candidature : Mme CALERO

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, M. FIORI Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix) Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 02 – ACQUISITION – PROPRIETE DE MME HILAIRE – PARCELLES SECTION B N° 896 ET N° 909 – SITE DE BARRY

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du rapporteur,
- acquérir pour un montant de 1 014 €, les parcelles cadastrées section B n° 896 et n° 909 d'une superficie totale de 338 m² appartenant à Mme Nicole HILAIRE, situées sur le site classé du « hameau de Barry ».

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de la Commune.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 03 – CESSION PROPRIETE COMMUNALE – PARTIE PARCELLES CADASTRÉES SECTION C N° 277, 278 ET 279 – CHÂTEAU DE SAINT-FERREOL – ROUTE DE SAINT-RESTITUT – ORGANISATION D'UNE CONSULTATION – ADOPTION DU CAHIER DES CHARGES

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter le cahier des charges de la consultation préalable à la cession du château de Saint-Ferréol et d'une partie du parc, d'une superficie d'environ 12 959 m² cadastrée section C n° 277, n° 278 et n° 279 en partie, situés route de Saint-Restitut, pour un prix moyen de 100 000 €.

- donner son accord sur la composition du comité technique proposée ainsi qu'il suit :

- le Maire qui en assurera la présidence,
- l'Adjoint délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement Urbain,
- l'Adjoint délégué aux Travaux,
- le Directeur Général des Services,
- les techniciens du domaine de l'Urbanisme et des travaux et toute personne compétente.

Il est précisé que pour valider la cession du bien, le Conseil Municipal sera à nouveau invité à délibérer.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette consultation et à prendre toutes les dispositions nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

Contre : M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 04 – PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- modifier le tableau des effectifs en conséquence,
- approuver le tableau des effectifs modifié ci-annexé.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix), M. FIORI, PETRINI-CAMILLO

Mme

QUESTION N° 05 – PROTECTION FONCTIONNELLE – PERSONNEL COMMUNAL – MISE EN ŒUVRE

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- accepter la demande de protection fonctionnelle de l'agent Julien MOTYL,
- fixer les modalités de mise en œuvre de la protection fonctionnelle comme précité.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 06 – PROTECTION FONCTIONNELLE – PERSONNEL COMMUNAL – MISE EN ŒUVRE

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- accepter la demande de protection fonctionnelle de l'agent Xavier BLACHON,
 - accepter la demande de protection fonctionnelle de l'agent Charly PAIXAO,
 - fixer les modalités de mise en œuvre de la protection fonctionnelle comme précité.
- Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 07 – ENFANCE / JEUNESSE – CLASSES TRANSPLANTEES SPECIFIQUES – ECOLE ELEMENTAIRE ALEXANDRE BLANC – PARTICIPATION COMMUNALE

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- verser une subvention d'un montant de 675 € (six cent soixante quinze euros) à la Coopérative Scolaire de l'école élémentaire Alexandre Blanc.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 08 – ENFANCE / JEUNESSE – CLASSES TRANSPLANTEES SPECIFIQUES – ECOLE ELEMENTAIRE SAINTE-MARIE – PARTICIPATION COMMUNALE

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
 - verser une subvention d'un montant de 840 € (huit cent quarante euros) à la Coopérative Scolaire de l'école élémentaire Sainte-Marie.
- Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 09 – RAPPORT ANNUEL – SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS – ANNEE 2015 – ADOPTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- adopter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets pour l'année 2015, ci-annexé.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix), M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 10 – RAPPORT ANNUEL – SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ANNÉE 2015 – ADOPTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- adopter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif pour l'année 2015, ci-annexé.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix), M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 11 – DEMANDE DE MODIFICATION DU DECRET D'AUTORISATION DE CREATION DE L'INSTALLATION NUCLEAIRE DE BASE (I.N.B.) N° 138 DENOMMEE SOCATRI DANS LE CADRE DU PROJET T.R.I.D.E.N.T. – AVIS

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner un avis défavorable à la demande de modification du décret d'autorisation de création de l'I.N.B. n° 138, dans le cadre du projet de **TR**aitement Intégré des **DE**chets Nucléaires du **Tr**icastin (T.R.I.D.E.N.T.).
- demander que la réalisation d'une tierce-expertise des documents composant le dossier de demande de modification, et notamment l'étude d'impact et l'étude de maîtrise des risques, soit ordonnée,
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 12 – ENFOUISSEMENT DU RESEAU ORANGE – CHEMIN DE LA MALLEPOSTE – QUARTIER LE MAS – CONVENTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- adopter la convention à passer avec Orange dans le cadre de la réalisation de travaux d'effacement et de mise en discrétion de câbles de communications électroniques, chemin de la Malleposte, quartier le Mas, à la charge financière de la commune aux conditions énoncées ci-dessus par le Rapporteur.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix).

QUESTION N° 13– OFFICE DE TOURISME – RAPPORT ANNUEL D’ACTIVITES – ANNEE 2015

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- adopter le rapport annuel d'activités de l'Office de Tourisme pour l'année 2015, ci-annexé.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix), M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 14 – POLITIQUE DE LA VILLE – CONTRAT DE VILLE 2015-2020 – CONVENTIONS D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT SUR LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BÂTIES PAR LES BAILLEURS SOCIAUX – ADOPTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- adopter les conventions d'utilisation de l'abattement sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties à passer avec les organismes d'H.L.M. Grand Delta Habitat, Mistral Habitat et SEMIB +, pour la période 2016-2020,
- autoriser le Maire à signer les conventions à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à La Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : M. BESNARD

QUESTION N° 15 – POLITIQUE DE LA VILLE – CONTRAT DE VILLE 2015-2020 – PROGRAMMATION 2016 – PREMIERE TRANCHE DE SUBVENTIONS

L'Assemblée est invitée à voter.

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
 - verser la participation communale pour l'exercice 2016 aux partenaires visés dans le tableau ci-dessus.
- Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

Contre : M. BESNARD

QUESTION N°16 – COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – ETAT DES TRAVAUX – ANNEE 2015 INFORMATION

L'Assemblée **prend acte** de l'état des travaux 2015 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, tel qu'énoncé.

QUESTION N° 17 – CONVENTION CADRE – CCAS DE BOLLENE ET VILLE DE BOLLENE – ADOPTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- abroger la délibération du 11 décembre 2013 adoptant la convention cadre passée entre le C.C.A.S. de Bollène et la Ville de Bollène,
- adopter la convention cadre à passer avec le C.C.A.S. de la Ville de Bollène aux conditions énoncées ci-dessus,
- autoriser le Maire à signer la convention cadre à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 18 – COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DES GRANDS EQUIPEMENTS ENERGETIQUES DU TRICASTIN (C.L.I.G.E.E.T.) – ELECTION DES DELEGUES

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- abroger la délibération en date du 16 avril 2014 portant sur l'élection des délégués de la Commune au sein de la Commission Locale d'Information auprès des Grands Équipements Énergétiques du Tricastin (C.L.I.G.E.E.T.),
- élire en qualité de représentants de la Commune au sein de la Commission Locale d'Information des Grands Équipements Énergétiques du Tricastin (C.L.I.G.E.E.T.) :

Délégué titulaire :

M. VASSE Jean-Marie

Délégué suppléant :

M. MERTZ Daniel

En conséquence, les représentants de la Commune au sein de la Commission Locale d'Information des Grands Équipements Énergétiques du Tricastin (C.L.I.G.E.E.T.) sont :

Délégué Titulaire :
M.VASSE Jean-Marie
Délégué Suppléant :
M. MERTZ Daniel

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : M. BESNARD, Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix), M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 19 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE FOURRIERE AUTOMOBILE – ANNEE 2015 – ADOPTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- adopter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service Fourrière Automobile pour l'année 2015 ci-annexé.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix), M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 20 – TRAVAIL LE DIMANCHE – DÉROGATIONS EXCEPTIONNELLES AU TITRE DE L'ANNEE 2016 – MODIFICATION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter le calendrier des dimanches travaillés comme suit :

- les dimanches 26 juin, 13 novembre, 04, 11 et 18 décembre 2016, soit 5 dimanches.
Les autres dispositions de la délibération du 22 décembre 2015 demeurent inchangées.
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 21 – PARC AUTOMOBILES – VENTE AUX ENCHERES – SORTIE D'INVENTAIRE – CESSION DE VEHICULES

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- procéder à la sortie d'inventaire du parc automobile municipal des véhicules suivants :

RENAULT MASTER

Minibus

Immatriculation : 1859 WN 84
Année d'acquisition : 2000
Numéro d'inventaire : 3456

RENAULT MASTER

Bibliobus

Immatriculation : 4779 VG 84
Année d'acquisition : 1995
Numéro d'inventaire : 1488

- céder :

- le véhicule **RENAULT MASTER Minibus** à M. Abdallah BOURGINI - route de Pugets - 06700 SAINT LAURENT DU VAR pour la somme de **1 325,10 €**,
- le véhicule **RENAULT MASTER Bibliobus** à M. Jean Michel PUT – 6, chemin de la Durance 04200 PEIPIN pour la somme de **5 040 €**.

Les acheteurs se libéreront des sommes dues par versement au compte Banque de France d'Avignon – n° 30001-00169 – D 844 0000000 – 27 au nom du Percepteur de Bollène, Receveur Municipal.

- autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la sortie d'inventaire et à la cession de ces véhicules.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 22 – BUDGET ANNEXE ZAC PAN EURO PARC – BUDGET PRIMITIF – 2016

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter le Budget Primitif 2016 « Budget Annexe ZAC PAN EURO PARC » qui se résume ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT	OPÉRATIONS RÉELLES	OPÉRATIONS ORDRES	TOTAL
Dépenses	1 135 533 €		1 135 533 €
Recettes		1 135 533 €	1 135 533 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses	300 000 €	1 135 533 €	1 435 533 €
Recettes	1 435 533 €		1 435 533 €
TOTAL			
Dépenses	1 435 533 €	1 135 533 €	2 571 066 €
Recettes	1 435 533 €	1 135 533 €	2 571 066 €

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DEFONDS, M. ZILIO (2 voix), M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 23 – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2016 – DECISION MODIFICATIVE N° 2

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter la décision modificative n° 2 du Budget Principal 2016 aux conditions énoncées ci-dessus,
- modifier le Budget Principal 2016 comme précisé ci-dessus par le Rapporteur.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DEFONDS, M. ZILIO (2 voix), M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 24 – BUDGET PRINCIPAL – ADMISSIONS EN NON-VALEUR

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- approuver l'admission en non-valeur des taxes et produits déclarés irrécouvrables - Budget Principal en cours - conformément au tableau ci-dessous :

ADMISSIONS EN NON-VALEUR	
Au titre de l'année	Montant (euros)
2002	9 488,49
2011	926,20
2012	837,34
2013	550,71

2014	869,00
2015	2 132,90
Total Général	14 804,64

aux conditions précisées ci-dessus par le Rapporteur.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 25 – DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE – EXERCICE 2015 – RAPPORT

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- approuver les termes du rapport sur la Dotation de Solidarité Urbaine 2015, ci- annexé,
- autoriser le maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 26 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2016 – COMPLEMENT

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- voter la subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €, pour l'exercice 2016, à attribuer à l'association "La Boule Saint Pierraine" pour l'organisation du championnat du Vaucluse Quadrette les 18 et 19 juin.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à L'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 27 – FETES PUBLIQUES 2016 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – PRECISIONS

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- approuver la répartition des subventions et de **VERSER** ces subventions aux associations coordinatrices d'animations dans le cadre des fêtes de quartier de Bollène- Ecluse et du Puy pour l'année 2016,

- approuver les modalités de versement telles qu'énumérées ci-dessus.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 28 – FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES – REPARTITION DÉROGATOIRE – ANNEE 2016

L'assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- opter pour une répartition dérogatoire du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales au titre de l'année 2016,

- approuver que la totalité du prélèvement au titre du F.P.I.C. pour l'année 2016 soit prise en charge par la Communauté de Communes Rhône-Lez-Provence (part EPCI et communales),
- autoriser le Maire à signer tout document en application de la présente délibération.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 29 – EDUCATION – INDEMNITÉ REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DUE AUX INSTITUTEURS (I.R.L.) – PRISE EN CHARGE DE LA MAJORATION PAR LA COMMUNE DE BOLLENE – AVIS

L'assemblée est invitée à délibérer pour :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- d'émouvoir un avis favorable sur les montants de l'I.R.L. mentionnés ci-dessus pour l'année 2015, identiques à ceux de l'année 2014,
- d'émouvoir un avis défavorable sur la prise en charge par la Commune de la majoration de 63,81 € par instituteur ayant droit à cette majoration,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

Contre : M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 30 – ZAC PAN EURO PARC – ACQUISITION DE PARCELLES – MODIFICATION

L'assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- acquérir auprès de la SEMIB+, les parcelles ci-jointes en annexe pour une contenance totale de 50ha 87a 47ca, moyennant un prix inchangé de 1 135 533 €,

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de la commune.

- autoriser monsieur Claude RAOUX, adjoint au Maire, à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix), M. FIORI, MME PETRINI-CAMILLO